



Rapport d'activité

2024

**CHEZ
PAOU**

De nouvelles perspectives

Fondation pour personnes
en situation de précarité

Une dynamique d'ouverture



Alba Mesot
Présidente de l'Association Chez Paou



Claude Moret
Président de la Fondation Chez Paou



Marine Buchs
Directrice de la Fondation Chez Paou

Chez Paou a fêté ses trente ans en 2024. Quelle est l'évolution la plus notable que vous relevez ?

Alba Mesot (AM): J'ai rejoint l'association il y a déjà quinze ans. Chez Paou s'est considérablement développé depuis le début de ses activités, qui se déroulaient dans un chalet à Ayent et qui étaient menées par une équipe de quatre collaborateurs ! Trente ans plus tard, l'association est devenue une fondation et offre une véritable alternative à la rue. C'est un pôle de compétences qui propose ses prestations aux personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Claude Moret (CM): Je rejoins Alba : Chez Paou représente le dernier filet social pour les personnes en situation de vulnérabilité. J'ai le plaisir d'œuvrer au sein du Conseil de fondation depuis plus de dix ans et je fais le constat que nos prestations se sont largement étendues dans le Valais romand. Elles ont suivi la demande, qui, elle aussi, et nous le déplorons évidemment, a connu une forte croissance. Par exemple, nous sommes devenus le premier prestataire en matière d'intervention à domicile pour les adultes. Nos prestations « historiques » connaissent toujours une fréquentation importante et nous avons ouvert dernièrement deux antennes dans le Chablais valaisan.

Marine Buchs (MB): Afin de soutenir le développement de nos différents secteurs, la dernière décennie a été marquée par un engagement important de collaboratrices et collaborateurs. De quatre, comme le citait Alba, ce sont à présent près de 80 personnes qui s'activent au quotidien. La précarité est une problématique qui gagne du terrain et qui n'est plus invisibilisée comme elle a pu l'être auparavant. C'est pourquoi nous renforçons aujourd'hui notre présence sur le territoire cantonal.

«Chez Paou s'est considérablement développé depuis le début de ses activités, qui se déroulaient dans un chalet à Ayent et qui étaient menées par une équipe de quatre collaborateurs !»

Alba Mesot

«En 2025, nous serons mandatés pour réaliser 3000 heures supplémentaires de suivi, ce qui représente une hausse de 20%.»

Claude Moret

«Pour préciser ce besoin, nous avons réalisé une étude exploratoire auprès des différents partenaires du réseau, dans chaque région.»

Marine Buchs



Le hall d'entrée du nouveau lieu d'accueil temporaire pour femmes à Muraz.

En 2024, un nouveau lieu a été repris à Muraz par la fondation, pour l'accueil de femmes en situation de vulnérabilité. Pouvez-vous nous en dire plus sur la démarche?

MB : Sous l'impulsion de la Maison de la diaconie et de la solidarité, ce projet pilote a été initié en lien avec des besoins identifiés par les équipes de terrain. Après une année, le Service de l'action sociale a accepté de le soutenir, sous la bannière de la Fondation Chez Paou. Il est le fruit d'une magnifique collaboration entre deux entités, qui se sont unies au service d'une mission. À ce jour, nous pouvons accueillir six résidentes. Une réflexion est en cours pour augmenter la capacité d'accueil et poursuivre avec cette dynamique d'ouverture.

CM : L'ouverture du lieu d'accueil temporaire pour femmes se situe à mi-chemin entre l'urgence et le résidentiel. Il offre deux types de séjours : soit un accueil de trente nuitées sans condition, soit un hébergement sans limitation dans le temps. Par cette démarche, le Service de l'action sociale confirme que l'institution est une référence en matière d'accueil de

personnes en situation de précarité. Nous sommes reconnaissants du mandat et de la confiance qui nous sont accordés et travaillons quotidiennement à renforcer encore nos compétences afin de garantir l'excellence de nos prestations.

L'accueil d'urgence est une prestation toujours plus demandée. Envisagez-vous de l'étendre davantage?

CM : Il existe bien sûr une volonté de développer l'accueil d'urgence et le suivi à domicile, mais l'évolution de nos prestations en fonction des besoins identifiés reste primordiale. Le Service de l'action sociale réalise périodiquement une étude et nous sommes également force de proposition sur la base de ce que nous observons sur le terrain. Chaque nouveau développement est le fruit d'une collaboration fructueuse.

MB : Sur la base du nombre de personnes que nous sommes malheureusement amenés à refuser chaque année à la porte de l'accueil d'urgence, car il affiche complet, nous constatons une véritable augmentation de la demande. Pour préciser

ce besoin, nous avons réalisé une étude exploratoire auprès des différents partenaires du réseau, dans chaque région. Elle a confirmé la tendance dont nous étions témoins. Cela a débouché sur l'ouverture prochaine d'un nouveau lieu d'accueil d'urgence à Monthey, et, en 2026, dans le Haut-Valais.

Qu'en est-il du maintien à domicile?

CM : Face à l'augmentation des demandes, nous avons agrandi l'équipe en charge de cette prestation. En 2025, nous serons mandatés pour réaliser 3000 heures supplémentaires de suivi, ce qui représente une hausse de 20%.

Et pour conclure?

AM : Nous tenons à remercier chaleureusement nos fidèles donateurs. Grâce à leur soutien, nous pouvons poursuivre le développement de nos prestations et agrémenter le quotidien des bénéficiaires, en leur offrant un moment convivial autour d'un café ou un cadeau de Noël individuel.

MB : Nous renouvelons aussi nos remerciements à nos équipes, sans qui rien ne serait possible!

L'institution

40	éducatrices et éducateurs sociaux employé·e·s au sein de l'institution, avec les responsables de proximité (21,88 EPT)
13	maître·sse·s socioprofessionnel·le·s (MSP)
2	infirmier·ère·s
13	veilleuses et vieillards
6	collaborateur·trice·s du secteur administratif, avec la direction
3	collaborateur·trice·s du secteur intendance et transport
1	éducatrice sociale en formation
1	maître socioprofessionnel en formation

Évolution masse salariale et subvention cantonale



Suivi socio-éducatif à domicile – SSSED

194	bénéficiaires
80	femmes
114	hommes
18 156	heures d'accompagnement
40	ans de moyenne d'âge

Accueil résidentiel Chamoson

Passage de 15 à 12 places en 2024

8	arrivées
10	départs (3 en lien avec le déménagement et la diminution de nos places)
23%	de femmes
77%	d'hommes
97%	d'occupation en moyenne, sur toute l'année 2024
40	ans de moyenne d'âge

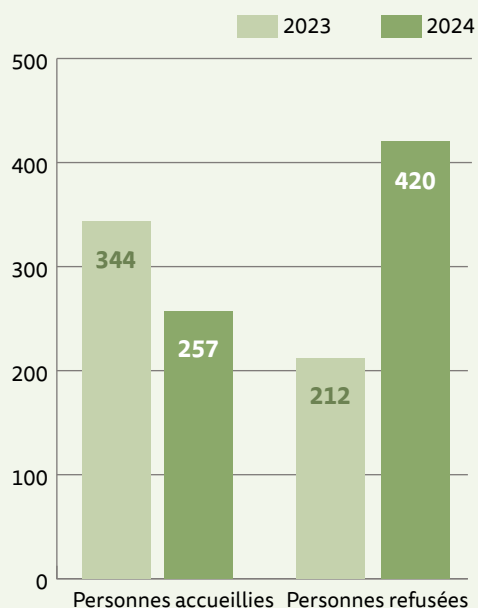
Accueil d'urgence Sion

2648
nuitées dans le cadre
des séjours à 30 nuits
financés par le Service
de l'action sociale (SAS)

681
nuitées pour
les personnes en statut
de prolongation

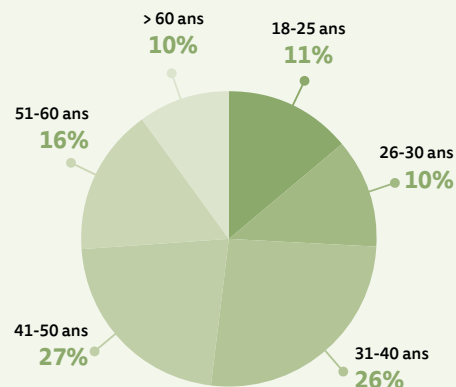
3329
nuitées au total

3304
repas servis



Le nombre de personnes accueillies s'est réduit, étant donné que les séjours financés par le SAS sont passés de 4 à 30 nuits; ce qui explique, en partie, l'augmentation massive du nombre de refus.

Répartition des personnes accueillies selon leur âge



211
femmes

46
hommes

Ateliers socioprofessionnels Uvrier, Monthey et Saxon

113
participant-e-s

32
femmes

81
hommes

44
ans de moyenne d'âge

Uvrier

6
MSP

66
participant-e-s

Monthey

4
MSP

47
participant-e-s

Saxon

2
MSP

15
participant-e-s

Accueil temporaire pour femmes Muraz

Depuis septembre 2024

395 nuitées

3 veilleuses

5 intervenantes
sociales

6 places d'accueil

100% d'occupation
en février 2025

47 ans
de moyenne d'âge

Une année qui a apporté son lot de nouveautés



MARS

Emménagement à Chamoson

Nous sommes le 15 mars 2024, c'est l'effervescence au chemin des Poiriers 4, à Saxon. Après une décennie dans cette maison, le temps du déménagement et du changement est venu. L'équipe et les résident-e-s débutent une nouvelle aventure à Chamoson. L'émotion est palpable, à peine masquée derrière les sourires. À l'attrait du nouveau s'oppose par moments le rappel des souvenirs qui ont marqué ces lieux, et ils sont nombreux. Au revoir Saxon, bonjour Chamoson!

AOÛT

Certification qualité renouvelée

La certification est une validation externe de la qualité irréprochable de nos prestations. Chaque quatre ans, nous renouvelons notre certification ISO 9001:2015. Cette étape, exigée par le Canton et grandement attendue par la fondation, marque l'engagement de l'institution en faveur de la qualité de ses activités. Pour la première fois sous la houlette de Julie Lance, notre nouvelle responsable qualité, l'exercice a été réussi haut la main. Le management ainsi que la réalisation des prestations ont été reconnus et soulignés. Une belle récompense pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs!



SEPTEMBRE

Ouverture du lieu d'accueil pour femmes

En 2024, la fondation s'est engagée aux côtés de la Maison de la diaconie et de la solidarité et a repris le projet pilote de l'accueil temporaire pour femmes à Muraz. Afin de répondre aux besoins des femmes précarisées, nous poursuivons dès septembre l'exploitation de ce lieu. Un nouveau défi dans une maison intergénérationnelle qui peut accueillir six résidentes.

OCTOBRE

Promotion de la santé psychique à la Foire du Valais

Au-delà de fournir des prestations aux personnes en situation de vulnérabilité, nos équipes s'activent également à la sensibilisation et à la promotion de la santé psychique. Aux côtés d'Emera, du CAAD et de l'Association Pars Pas, Chez Paou a pris ses quartiers à Martigny durant les dix jours qu'a duré la Foire du Valais. Réunies autour de la thématique «10 pas pour la santé psychique», les institutions sont allées à la rencontre du grand public pour aborder ces questions. Émotions, échanges, apprentissages ont été les clés de voûte de cette édition.

DÉCEMBRE

Festivités de Noël

Comme en 2023, les actions mises en place pour jalonner la période des fêtes ont été nombreuses. Parmi elles, nous avons une nouvelle fois eu la chance de pouvoir bénéficier de la générosité de l'étude d'avocats et notaires Clivaz, Pralong & Varone. Avec le soutien de la Bourgeoisie de Sion pour la mise à disposition de la salle, les collaboratrices et collaborateurs ont œuvré à la mise sur pied d'une journée féérique en faveur des personnes accompagnées par Chez Paou. Chansons de Noël, loto, raclette et petits présents ont permis à plus de 80 bénéficiaires de profiter d'une parenthèse dans une période souvent synonyme de baisse de moral.

Prendre ses marques à Chamoson

Depuis mars 2024, le foyer et le centre de jour sont installés au cœur de Chamoson. Au cours de l'année, plusieurs initiatives ont été déployées pour s'intégrer à la vie villageoise.

Chapitre important dans l'histoire de la fondation, ce déménagement a engendré la réduction du nombre de places d'accueil et le déplacement du centre de jour à Chamoson. «Nous avons organisé une journée portes ouvertes, afin de faire connaissance avec le voisinage et déconstruire certaines réticences qu'il pouvait y avoir. Il s'agira également de nouer des partenariats avec les commerces locaux, tels que les boulangeries, boucheries et pharmacies», détaille Raphaël Chicherio, responsable de l'accueil résidentiel et du centre de jour.

Nouvelles activités

L'intégration dans les abords du foyer a été la clé de voûte du déménagement. «En 2024, nous avons mis en place des activités sportives, à l'image du badminton et de la marche, mais aussi artistiques, ainsi qu'un groupe de parole piloté par le secteur infirmier. En 2025, nous misons sur l'organisation d'un camp d'été sur quatre jours et sur le développement des activités de groupe.»

Rassurer les familles

À travers l'association des parents d'élèves, la fondation a initié le contact avec les familles de Chamoson, dans le but de les rassurer, d'expliquer sa mission et de déstigmatiser, puisque les enfants passent devant le foyer pour se rendre à l'école. «Nous souhaitons les rencontrer dans les classes pour qu'ils puissent nous questionner. Nous posons ainsi les jalons d'une collaboration qui vise l'ouverture et la participation à la vie de quartier.»

Réflexion sur la prise en charge

En 2024, l'institution a démarré une réflexion autour de la prise en charge des bénéficiaires. Le Plan de crise conjoint en fait partie, et toute l'équipe a pu suivre une formation en ligne gratuite, sur la base d'un modèle d'accompagnement vaudois. «C'est un projet interne transversal, qui implique tous les secteurs. L'objectif est de connaître chaque aspect des situations de toutes les personnes accueillies. En général, un-e bénéficiaire a un-e unique référent-e, avec qui il-elle s'entretient et qui effectue le suivi avec le réseau. Nous travaillons alors à une plus grande transparence pour 2025.»



Stabilité et créativité ont rythmé l'année

Les Ateliers 16art et Vert n'ont pas désempé en 2024.
Les collaborations avec différentes collectivités et la vente des objets lors d'événements régionaux se poursuivent.

Le nombre de demandes est resté stable pour les Ateliers 16art, autant dans le Bas-Valais que dans le Valais central. Un effort important a été fourni pour accueillir les nouveaux travailleurs. Par ailleurs, les équipes d'encadrement ont été complétées: «À Monthey, l'atelier créatif,



auparavant supervisé par les maîtres socio-professionnels (MSP) bois et métal, a vu l'arrivée d'une MSP spécialisée en mars 2024. À Uvrier, un MSP est actuellement en formation. Nous nous réjouissons de collaborer avec les nouvelles recrues», sourit Laurence Rumley Terrettaz, responsable des ateliers socioprofessionnels.

Présence lors de manifestations locales

L'exposition et la vente des objets fabriqués par les bénéficiaires valorisent le travail accompli. En 2024, la fondation était présente lors des Cinq Continents à Martigny, à la Biennale des Métiers d'Art et d'Artisanat du Valais à Savièse, au Montreux Art Gallery, à l'Aslec à Sierre, ainsi qu'à Fartisâna à Monthey. «Nous cherchons à booster les ventes des créations, puisqu'elles sont produites en continu, au rythme de la créativité des bénéficiaires, rappelle Laurence Rumley Terrettaz. Auparavant, les marchés et les expositions nous permettaient d'écouler nos stocks. Aujourd'hui, nous faisons le constat que cela fonctionne moins bien.

C'est pourquoi un mandat externe sera probablement attribué en 2025 à une agence de communication pour en faire la promotion.»

Des collaborations qui portent leurs fruits

L'Atelier Vert est mandaté par des clients privés et des collectivités telles que la voirie de Saxon, le château de Valère pour l'entretien des murailles et le Canton pour l'entretien des vignes. Encadrés par des MSP paysagistes et bûcherons, les bénéficiaires œuvrent par exemple pour l'entreprise Aproz, où les tâches confiées sont variées: balayage, désherbage, taille des haies, etc. *(Lire l'encadré ci-dessous)*

Des locaux industriels plus grands

Les ateliers de Monthey vont investir de nouveaux locaux, toujours à la rue des Saphirs. Confortable et pratique, ce nouvel espace possède quelques mètres carrés supplémentaires, en adéquation avec les besoins.

Interview avec Claude Rossini, responsable infrastructure chez Aproz Sources Minérales SA

Quelle est la nature du partenariat avec Chez Paou?

Cela fait plus de dix ans que nous collaborons avec l'Atelier Vert de Chez Paou. Notre entreprise possède de grandes surfaces extérieures à entretenir et est propriétaire d'une voie de chemin de fer de 3,5 kilomètres. Les tâches que nous déléguons englobent le fauchage des alentours du site, l'entretien des plantes et des arbustes de la terrasse, etc. Nous confions une grande partie de ces travaux à l'équipe de Chez Paou.

C'est important pour nous de donner la possibilité à des gens de réintégrer le circuit professionnel.

Comment définissez-vous ces nouvelles tâches?

Nous collaborons avec Samuel Lequint, un des deux maîtres socioprofessionnels qui œuvrent au sein de l'Atelier Vert de Saxon. Chaque début d'année, nous nous rencontrons et incorporons d'autres travaux, selon des périodes de l'année bien définies. Les nouvelles tâches peuvent comprendre les extérieurs autour de certains bâtiments servant à la captation de nos eaux minérales ou le désherbage des talus aux abords de notre voie de chemin de fer



Aproz-Ardon. L'équipe de Chez Paou est très compétente et respecte toutes nos règles de sécurité ainsi que nos processus de travail. La qualité de la collaboration est excellente et nous en sommes amplement satisfaits.

Une prestation unique en Valais

Depuis septembre 2024, les femmes en situation de vulnérabilité sont accueillies dans une maison intergénérationnelle à Muraz.

Situé au sein de la Maison Cana, à Muraz, le lieu d'accueil permet à des femmes en grande vulnérabilité psychosociale de se reconstruire. «C'est un challenge passionnant et stimulant, explique Joëlle Carron, responsable de l'accueil temporaire pour femmes. Hors foyers LAVI et la Maison-née, aucune autre structure de ce type n'existe en Valais. Cette prestation répond à un véritable besoin, celui de mettre à disposition un lieu soutenant, pour souffler et regagner son autonomie à travers un projet de vie concret.»

Deux types de séjour

Grâce à l'accès au logement, les femmes accueillies gagnent en autonomie et s'orientent vers une sortie progressive de la précarité financière, sociale et administrative. Il existe deux types de séjours:

l'accueil d'urgence de trente nuitées, sans condition de permis, et le séjour résidentiel, sans limitation de durée et sur la base d'un financement assuré par les services sociaux, l'AI, les prestations complémentaires ou la personne elle-même.

Une structure à taille humaine

Une attention particulière est portée à la déstigmatisation, la mixité sociale et la création de liens sociaux. «Le cadre est très stimulant: la Maison Cana est intergénérationnelle, avec six habitants au deuxième étage, dont plusieurs étudiants en colocation, toutes et tous parties prenantes du projet d'insertion. Grâce à des locaux communs à taille humaine, ils cohabitent avec les femmes accueillies, contribuent à la dynamique du lieu et tissent des liens», détaille Joëlle Carron.



Les résidentes bénéficient aussi d'un accompagnement individualisé 24 heures sur 24, avec une équipe composée de cinq intervenantes et de trois veilleuses.

Parcours diversifiés

Les profils des femmes accueillies sont très variés. Il s'agit de femmes de tous âges en situation de fragilité qui risquent de se retrouver sans logement, de femmes avec des troubles psychiatriques ou encore de migrantes peu qualifiées, en situation de fragilité émotionnelle.

Une équipe renforcée

Il y a une année, Déborah Favre a été nommée responsable du suivi socio-éducatif à domicile. Elle nous présente sa vision pour le secteur.

Comment définissez-vous l'accompagnement à domicile proposé par la Fondation Chez Paou?

Le suivi socio-éducatif à domicile (SSED) est réalisé par nos intervenant-e-s sociaux-ales. Il revêt autant de formes que le nombre de bénéficiaires que nous accompagnons. La mission fondamentale de la fondation réside dans la diminution de la précarité. Pour la réaliser, les méthodes, les outils et les projets sont adaptés aux ressources propres à chaque personne suivie. En 2024, nous avons accompagné près de 200 bénéficiaires.

Comment ces personnes arrivent-elles chez vous?

Nous prenons en charge toutes les personnes orientées par notre service pla-

ceur, Emera Conseil social. Nous sommes régulièrement confrontés à des situations inédites qui impliquent de notre part innovation, adaptation et réactivité. C'est pourquoi des espaces d'échanges et de réflexions entre professionnels sont indispensables.

Comment favorisez-vous ces échanges de compétences?

Au sein de notre secteur, des supervisions, des formations et des colloques sont organisés. Avec l'arrivée de quatre nouveaux collègues en 2024, je souhaite apporter à mon équipe un socle de pratiques communes et leur aménager des moments dans leur emploi du temps pour débriefer au sujet de leurs interventions. Leurs bagages individuels, qu'il s'agisse de for-



mations, d'expériences professionnelles ou de références théoriques, sont variés et utiles. Ils méritent d'être partagés. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble de l'équipe SSED pour son implication passée et à venir!

Une offre d'accueil de nuit élargie

La décision du Service de l'action sociale d'offrir trente nuits par personne et par année au centre d'urgence de Sion a été accueillie avec soulagement.

Grâce au soutien du Service cantonal de l'action sociale, les personnes accueillies à Sion peuvent bénéficier de trente nuits par année. Le séjour peut même être prolongé grâce à l'aide sociale financée par les communes. «C'est une reconnaissance à la fois du travail qui a été effectué par l'ensemble de l'équipe et de notre mission en tant que fondation, se réjouit Muriel Roux, responsable du lieu d'accueil d'urgence. Nous disposons à présent de l'espace temporel nécessaire pour évaluer les parcours de chaque personne accueillie pour les réorienter au besoin.» Auparavant, seulement quatre nuits par personne et par année étaient proposées.

Cantonisation de l'accueil d'urgence

À Sion, la structure d'accueil conserve sa configuration actuelle, avec douze places et une équipe de dix professionnels, dont six veilleur-euse-s et quatre intervenant-e-s

sociaux-ales. C'est l'association Verso l'Alto qui prend le relai pour l'accueil en journée. À Monthey, un projet d'accueil d'urgence est en développement pour 2025, et dans le Haut-Valais pour 2026. «Il y a une vraie demande pour ce type d'hébergement d'urgence. Certains soirs à Sion, nous refusons plus d'une dizaine de personnes. En ayant trois structures, nous pouvons tripler l'offre, couvrir le canton et répondre à un besoin croissant de logement.»

Des pistes pour les travailleurs saisonniers

Les autres cantons proposent déjà des hébergements d'urgence, c'est pourquoi ce sont principalement des Valaisans et des travailleurs précaires saisonniers qui se présentent à l'accueil de Sion. «Nous connaissons une période chargée dès le mois d'avril. Beaucoup de personnes étrangères sont engagées pour travailler dans les secteurs agricole et ouvrier,



mais n'ont pas de résidence. Pour l'année prochaine, nous cherchons à quantifier les contrats de travail sans logement, ainsi que les domaines professionnels touchés. Le Canton pourra ainsi prendre des mesures basées sur un état des lieux concret», complète Muriel Roux.



Céline Roduit Arlettaz

Cheffe de service de la cohésion sociale de la Ville de Sion

Que pensez-vous de l'extension des prestations d'accueil d'urgence en Valais?

Je trouve réjouissant de constater que les différents acteurs cantonaux, communaux et associatifs collaborent pour répondre aux besoins. L'ouverture de la Maison Cana à Muraz permet de toucher des populations encore invisibilisées, à savoir les familles monoparentales et

les femmes. Le dispositif d'urgence doit être organisé de manière à garantir un lit pour les Valaisans sans abri. Il doit aussi pouvoir jouer un rôle de tremplin social, et pas seulement répondre à l'urgence.

Quels sont les défis actuels liés à la lutte contre la précarité en Valais?

Pour éviter que la précarité augmente, une approche axée sur la prévention plutôt que sur l'aide d'urgence est préconisée, car cette dernière constitue la réponse ultime dans le dispositif d'assistance. Des alternatives telles que des logements de transition, comme cela se fait déjà dans les cantons de Vaud et Genève, ou des séjours de moyenne durée allant jusqu'à trois mois peuvent aussi être intéressantes. Ces solutions permettent d'offrir un cadre plus stable et propice à la réinsertion sociale des personnes en situation de précarité.

Qu'en est-il de la problématique des travailleurs saisonniers précaires?

Les assurances sociales suisses, conçues pour les contrats de travail normaux, présentent certaines lacunes dans la couverture des emplois précaires. Le caractère saisonnier de ces emplois constitue aussi un obstacle à la recherche d'un logement, en particulier dans les régions touristiques du Valais, qui font face à une pénurie de logements. Les personnes concernées renoncent souvent à l'aide sociale par crainte de perdre leur permis de travail, ce qui les rend vulnérables à la traite des êtres humains. Pour faire face à ces défis, la loi sur les étrangers et l'intégration devrait davantage encourager l'intégration et sensibiliser les employeurs au potentiel des migrants, plutôt que de promouvoir un durcissement de la législation.

Ils nous soutiennent

Nos remerciements chaleureux vont à l'ensemble du personnel de la **Fondation Chez Paou**, pour leur engagement assidu.

Merci encore à :

- La Loterie Romande, pour le soutien accordé à nos ateliers
- La Fondation Annette & Léonard Gianadda
- La Ville de Sion, la Ville de Monthey, la Commune de Saxon, la Commune de Chamoson ainsi que la Commune de Collombey-Muraz
- Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, et ses collaborateur-trice-s pour la confiance témoignée
- Jérôme Favez, chef du Service de l'action sociale, et ses collaborateur-trice-s pour leur grande disponibilité et leur précieuse collaboration
- L'ensemble des services placeurs
- La Police cantonale, la Police intercommunale des Deux Rives à Saxon, la Police municipale de Monthey ainsi que la Police communale de Chamoson, pour leur soutien et l'excellente collaboration
- La famille Bernard Rudaz, du Café-restaurant Le Relais, aux Mayens-de-Sion, pour son invitation à partager le réveillon du 24 décembre
- L'étude d'avocats et notaires Clivaz, Pralong & Varone, à Crans-Montana, pour le repas de fête offert à l'ensemble des bénéficiaires de la fondation
- Nos partenaires médias (la RTS, *Le Nouvelliste*, Rhône FM, Radio Chablais, Canal 9, *La Gazette de Martigny*, *Le Journal de Sierre*) pour leur soutien et la couverture médiatique de nos actions

Merci également à l'Association Chez Paou et aux membres de son comité, qui soutiennent financièrement notre fondation, ainsi qu'à ses fidèles et généreux-ses donateur-trice-s, en particulier la FMEP (Fédération des magistrats, des enseignants et du personnel de l'État du Valais), les Lions Clubs de Sion et du Valais romand, le Rotary Club de Martigny et la Bourgeoisie de Sion.

Merci enfin aux membres de notre Conseil de fondation: Claude Moret, président, Florian Boisset, vice-président, Alba Mesot, membre et présidente de l'association, ainsi que Bernard Troillet, Léonard Bender et Olivier Debons, membres.

Pour soutenir notre action :

Par banque :

IBAN CH29 8080 8009 6622 2332 0

Ou par Poste: Compte 19-1454-1

IBAN CH47 0900 0000 1201 3903 8

Association Chez Paou

Case postale 17

1907 Saxon

Besoin d'informations?

Fondation Chez Paou

Case postale 17

1907 Saxon

www.chezpaou.ch

Tél. 027 744 60 06

**Faites un don
avec TWINT !**



Scannez le code QR
avec l'app TWINT



Confirmez le montant
et le don



Impressum

Conception : Le fin mot Communication, Martigny / Photos: Thomas Masotti, Martigny (pp. 1, 2, 6, 7, 8, 9 (en haut), 10, 11 (en haut))

Impression : Imprimerie des Biolles, Ardon (400 ex.) / Imprimé sur papier recyclé / © Chez Paou, mai 2025